

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers
30/05/2025	11/06/2025	En exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

L'an deux mil dix vingt cinq

Le 04 Juin à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, ISAMBARD Albert, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, Rémy GORON, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, DURAND Marie-Claude, DURET François

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : BONDIGUEL Nathalie, GUIBLIN Aline, BOULET Peggy, BERTAUX Delphine, ROCHELLE Stéphane, JOUAUX Laëtitia

ABSENTS :

POUVOIR : BONDIGUEL Nathalie donne pouvoir à LE GONIDEC Guy, GUIBLIN Aline donne pouvoir à LANDAIS Fabienne, BERTAUX Delphine donne pouvoir à SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à DURET François

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°03-06-2025 Tarification – prêt de matériel électoral

Monsieur le Maire informe le conseil de demandes de la part d'institution ainsi que d'entreprise en vue de la mise à disposition du matériel électoral de la commune : urnes, isoairs.

Considérant que ce matériel n'est que peu utilisé par la commune, il indique être plutôt favorable à sa mise à disposition.

Néanmoins il propose que cette mise à disposition ne soit pas gracieuse, en dehors des usages pour les besoins de l'école publique

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de la mise à disposition du matériel électoral au profit de personnes morales siégeant sur la commune

Précise que cette mise à disposition sera faite à titre onéreux, à compter du 1^{er} juillet 2025 ainsi qu'il suit :

- 10€/urne/jour (4 dispo)
- 15€/jour pour un lot de 5 isoairs
- 5€/jour par isoair

Envoyé en préfecture le 13/06/2025

Reçu en préfecture le 13/06/2025

Publié le

ID : 035-213500192-20250604-03_06_2025-DE

Précise que cette mise à disposition sera gracieuse pour les usages de l'école publique

Autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance

Marie-Claude DURAND



Le Maire

Pascal HERVÉ

